Flash n°1
Date de publication
11 mai 2026

Crédit photo : Chambre d' Agriculture de l' Ain

Cultures légumières, allium et pomme de terre

Flash Modélisation Mildiou
De la pomme de terre
Secteur Auvergne Rhône Alpes

Ce flash mobilise le Modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophtora infestans.*

Stations météo :

- Secteur **AUVERGNE** : Non démarré

- Secteur **RHONE-ALPES*** : Annecy (74), Chambéry (73), Grenoble (38), Valence (26), Montélimar (26), Brindas (69), Balan (69), Andrézieux-Bouthéon (42), St Hilaire de la cote (38), Château Gaillard (01), Reventin-Vaugris (38), Lanas (07), Saint Roman (26)

**Certaines stations météo sont amenées à évoluer en fonction de la disponibilité des données permettant de faire tourner le modèle MILEOS®.*

CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Financé dans le cadre de la stratégie écophyto
GOUVERNEMENT
Avec le soutien financier de OFB

SECTEUR RHONE-ALPES

Légende

Risque faible
Vigilance
Seuil nuisibilité atteint variété sensible
Seuil nuisibilité atteint variété intermédiaire
Seuil nuisibilité atteint variété résistante

Risque immédiat :

		Seuil de nuisibilité atteint		
Stations météo	**Niveau de risque au 11/05**	**VS**	**VI**	**VR**
ANNECY		Oui 11/05	Non	Non
CHAMBERY		Non	Non	Non
GRENOBLE		Oui 11/05	Non	Non
VALENCE		Oui 11/05	Oui 11/05	Non
MONTELIMAR		Oui 11/05	Oui 11/05	Oui 11/05
BRINDAS		Non	Non	Non
BALAN		Non	Non	Non
ANDREZIEUX-BOUTHEON		Non	Non	Non
ST HILAIRE DE LA COTE		Non	Non	Non
CHATEAU GAILLARD		Oui 11/05	Non	Non
REVENTIN-VAUGRIS		Non	Non	Non
LANAS		Oui 11/05	Oui 11/05	Oui 11/05
SAINT-ROMAN		Non	Non	Non

* : VS : variété sensible – VI : variété intermédiaire – VR : variété résistante

Prévision d'évolution du risque pour les jours suivants :

		Seuil de nuisibilité prévisionnel atteint		
Stations météo	**Niveau de risque à J+2**	**VS**	**VI**	**VR**
ANNECY		Non	Non	Non
CHAMBERY		Non	Non	Non
GRENOBLE		Non	Non	Non
VALENCE		Non	Non	Non
MONTELIMAR		Non	Non	Non
BRINDAS		Non	Non	Non
BALAN		Non	Non	Non
ANDREZIEUX-BOUTHEON		Non	Non	Non
ST HILAIRE DE LA COTE		Oui 12/05	Non	Non
CHATEAU GAILLARD		Non	Non	Non
REVENTIN-VAUGRIS		Non	Non	Non
LANAS		Non	Non	Non
SAINT-ROMAN		Non	Non	Non

A SAVOIR

- Si la T°C > 30°C, le cycle est très ralenti.
- Après une période humide, le brouillard du matin est très favorable au mildiou. L'arrosage se fait plutôt le matin pour ne pas créer d'humidité SAUF en période très sèche et chaude où il peut être fait le soir.
- Le rayon de « validité » du modèle est de 10 km autour de la localisation GPS des données météo.
- La contamination début de cycle est au stade 3-4 feuilles et en fin de cycle, même après défanage, la contamination reste possible si les buttes ne sont pas refermées.

Attention, l'information donnée par Mileos® n'est valable que pour la date indiquée.

CONSEIL ALTERNATIF OU BIOCONTROLE

Les mesures prophylactiques :

- Choix de variétés résistantes.
- Elimination des repousses dans les cultures situées à proximité (potentiellement à plus de 1 km) et des tas de déchets qui sont sources de contaminations.
- Bon appuyage des buttes pour éviter la contamination des tubercules.
- A la récolte, ramassage du maximum de tubercules (y compris les petits) dans les parcelles, pour ne pas laisser un inoculum pour l'année suivante.

Aucun moyen de lutte directe biocontrôle

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
https://ecophytopic.fr/search/ecophytopic?keys=pomme+de+terre&items

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRAAURA) perrine.vaure@aura.chambagri.fr - 06 76 24 46 48
Animateur filière/Rédacteurs :
Mélodie PIERRAT – CA01 – melodie.pierrat@ain.chambagri.fr – 06 78 82 07 68

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, FREDON Auvergne Rhône Alpes, ADABIO, lycée Horticole de Romans, groupe Oxyane, FRAB AURA.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.